

26 OCT 2017

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL
DE SECURITE SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

A

**MESSIEURS LES PRESIDENTS DES ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES DU SECTEUR AGRICOLE
(Liste ci-jointe)**

Objet : Régionalisation de la délivrance des autorisations d'importation du matériel végétal

Dans l'objectif de contribuer aux orientations stratégiques nationales visant à garantir un service de proximité pour les opérateurs du secteur agricole, l'ONSSA procédera à la mise en œuvre de la délivrance, au niveau régional, des autorisations préalables à l'importation du matériel végétal fruitier et ornemental (plants, semences...).

A cet effet, et afin de pouvoir importer un matériel végétal, l'opérateur concerné est appelé à prendre attache avec le service chargé de la protection des végétaux (SPV) de proximité.

Aussi, je vous demande de bien vouloir assurer une large diffusion de cette mesure auprès de vos adhérents et dont les dispositions prendront effet à partir du **lundi 30 octobre 2017**.

Veillez agréer, Messieurs les présidents, l'expression de mes salutations distinguées. ✓



ONSSA
Pour le Directeur Général de l'ONSSA
Et par délégation
Le Directeur de la Protection du Patrimoine
animal et végétal
signé : Dr. Abderrahman EL ABRAK

P.j. : Liste des organisations professionnelles du secteur agricole.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU SECTEUR AGRICOLE

- **APEFEL** : Association Marocaine de Producteurs des Fruits et Légumes.
- **FIFEL** : Fédération Interprofessionnelle des Fruits et Légumes à l'export.
- **MAROC CITRUS** : Fédération Interprofessionnelle Marocaine des Agrumes.
- **FEDAM** : Fédération de Développement de l'Arboriculture fruitière.
- **ASPERT** : Association des Producteurs et Exportateurs de Raisin de Table.
- **ASPAM** : Association des Producteurs d'Agrumes du Maroc.
- **ASPEM Souss** : Association des Producteurs Exportateurs de Maraîchage et Primeurs du Maroc.
- **INTERPROLIVE** : Fédération Marocaine Interprofessionnelle de l'Olive.
- **FEMADATTES** : Fédération interprofessionnelle marocaine des dattes.
- **AMPF** : Association Marocaine des Producteurs de Fraises.
- **AMCEF** : Association marocaine des conditionneurs exportateurs de fraise
- **APB** : Association des Producteurs de la Filière Biologique.
- **ADAM** : Association de Développement de l'Arboriculture au Maroc.
- **COMADER** : Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural.
- **MAGHREBIO** : Association pour l'Agriculture et l'Alimentation Saine.
- **AMPPC** : Association Marocaine des Producteurs de Plants Certifiés.